



## PROGRAMME DE FORMATION

### Mettre en place le télétravail, un projet collectif

#### Objectifs de la formation

- S'approprier la notion de télétravail, cerner ses enjeux
- Connaître le cadre légal et réglementaire depuis les Ordonnances Macron
- Co-construire et piloter le projet de mise en œuvre du télétravail
- Organiser l'activité et manager les équipes en intégrant le télétravail

#### Programme

##### Module 1 - Appréhender la notion de télétravail

- Définition et forme du télétravail
- Objectifs d'un projet de télétravail
- Opportunités et risques

##### Module 2 - Maîtriser le cadre légal et réglementaire du télétravail après les Ordonnances Macron

- Les caractéristiques juridiques du télétravail
- Les modalités de mise en place
- Mentions devant figurer dans le document mettant en place le télétravail
- Période d'adaptation, réversibilité
- Statut de l'employeur : accident de travail, prise en charge des frais, également de traitement, non-discrimination, garantie des droits collectifs

##### Module 3 - Construire un projet de mise en place du télétravail

- L'importance de la dimension collective du projet et la nécessaire mise en place d'une démarche collaborative, mixte
- Les étapes de la démarche de mise en place (objectifs, méthodes, acteurs, livrables, outils)
  - Conception du projet
  - Diagnostic / État des lieux
  - Expérimentation / Évaluation
  - Pérennisation

##### Module 4 - Organiser le télétravail

- Organisation des temps de télétravail
- Organisation des temps collectifs
- Espaces et lieux de travail
- Gestion des TIC : outil de collaboration à distance, accès au serveur à distance sécurisé, confidentialité et sécurité des données de l'entreprise

##### Module 5 - Manager à distance

- Distinction management à distance / Management en présentiel, identification des compétences nécessaires et des bonnes pratiques
- La communication
- Autonomie du télétravail / organisation de temps collectifs réguliers
- Suivi du télétravailleur et du travail réalisé
- Gestion du temps et de la charge de travail
- Entretien annuel



## Méthodes et supports

Apports théoriques (intégrant les dernières évolutions législatives, conventionnelles et jurisprudentielles) et pratiques (mises en situation, travail en sous-groupes et échanges en groupes, identification de bonnes pratiques, illustrations autour de situation réelles)

Remise d'un support de formation au démarrage de la formation : guide opérationnel et outil de travail pour les managers

Validation des acquis tout au long de la session au travers de différentes études de cas

## Public

Directeurs, Responsables administratifs, personnes en charge des ressources humaines

## Prérequis

Ce programme de formation concerne la mise en place du télétravail dans les entreprises privées, appliquant les dispositions du Code du Travail. Il ne concerne pas le télétravail dans le secteur public encadré par des dispositions légales spécifiques (loi Sauvadet du 12 mars 2012 et son décret d'application d'application du 11 février 2016).

## Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures